

COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

(HAUTS-DE-SEINE)

LISTE DES DELIBERATIONS

Exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

N° 114 - Présentation du procès-verbal du Conseil municipal du 24 mai 2022.

Prend acte

N° 115 - Décisions municipales prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT.

Prend acte

N° 116 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association RAC Basket Première.

Adopté à la majorité PAR 44 POUR ET 5 CONTRE (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT)

N° 117 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Opéra Bel Canto.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 118 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Art Floral, pour la confection et la distribution de bouquets au château de Vert-Mont, à l'occasion du 4ème Jubilé Impérial les 24 et 25 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 119 - Majoration de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 120 - Fixation des tarifs des activités culturelles du Conservatoire à Rayonnement Régional.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 121 - Approbation des tarifs fixés par le Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte du Théâtre André Malraux pour la saison 2022/2023.

Adopté à l'unanimité PAR 41 POUR

Monsieur OLLIER, Monsieur GABRIEL, Madame CORDON, Monsieur TROTIN, Madame DEMBLON-POLLET, Monsieur ELIZAGOYEN, Monsieur NABEDRYK, Monsieur TABIT ne prennent pas part au vote.

N° 122 - Fixation des tarifs des activités Enfance et Jeunesse.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 123 - Fixation du taux horaire des études surveillées effectuées par certains enseignants pour le compte de la Ville de Rueil-Malmaison.

Adopté à l'unanimité PAR 44 POUR ET 5 ABSTENTIONS (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ;

N° 124 - Régime indemnitaire de la filière Police municipale.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 125 - Cession d'un terrain constructible situé 49 rue Danton et 1 rue Gambetta : résultat de la procédure d'appel ouvert à candidatures.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 126 - Cession de quatre emplacements de stationnement situés 29 rue Nadar et 258-260 avenue Napoléon Bonaparte.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 127 - Mise en place des ateliers d'accompagnement à la scolarité dans certaines écoles élémentaires publiques.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 128 - Approbation du principe d'une concession de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires.

Adopté à la majorité PAR 44 POUR ET 5 CONTRE (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ;

N° 129 - Approbation de principe de renouvellement de la concession de service public relative à la restauration collective .

Adopté à la majorité PAR 44 POUR ET 5 CONTRE (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ;

N° 130 - Approbation de l'acte modificatif n°24 à la convention 95C29 de délégation de service public relative au stationnement payant conclue avec la société SAPP (groupe INDIGO), portant extension de la zone verte du stationnement payant sur la voirie à compter de novembre 2022 et prise en compte de l'impact des périodes Covid "mars-juillet/novembre-décembre 2020".

Adopté à la majorité PAR 37 POUR, 5 CONTRE (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ***ET 7 ABSTENTIONS*** (Monsieur PERRIN, Madame PAPONNAUD, Monsieur JEANMAIRE, Madame BERNARD, Monsieur RUFFAT, Madame HUMMLER-REAUD, Madame DE POIX) ;

N° 131 - Dénomination du parc public Le Parc du Cardinal et de ses voies internes.

Adopté à l'unanimité PAR 44 POUR ET 5 ABSTENTIONS (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ;

N° 132 - Modification du règlement de fonctionnement des établissements multi-accueils de la petite enfance.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 133 - Adoption d'une charte de bonne conduite lors des mariages civils et des pactes civils de solidarité (PACS).

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 134 - Approbation de la Charte d'engagement en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 135 - Présentation du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) pour l'année 2021.

Prend acte

N° 136 - Garantie communale d'un emprunt d'un montant total de 10 189 229 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par la SA d'HLM ERIGERE pour l'acquisition de 43 logements locatifs sociaux situés 58-62 rue Pierre Brossolette à Rueil-Malmaison.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 137 - Modification de la délibération n°63 relatif au cahier des charges de rétrocession du bail commercial du local situé 27, boulevard du Maréchal Foch à Rueil-Malmaison.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 138 - Rétrocession par la Ville à l'euro symbolique, des lots de volume 113 et 114 à la société CAPITAL PIERRE SENIORS SERVICES dans le cadre de la modification de l'état descriptif de division en volume de l'ensemble immobilier comprenant l'assiette foncière du Parc Le Cardinal.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 139 - Rétrocession par la société CAPITAL PIERRE SENIORS SERVICES à la Ville à l'euro symbolique, des lots de volume 118, 119, 120 et 121 dans le cadre de la modification de l'état descriptif de division en volume de l'ensemble immobilier comprenant l'assiette foncière du Parc Le Cardinal.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 140 - Rétrocession par la société MB INVEST 3 à la Ville à l'euro symbolique, du lot de volume 116 dans le cadre de la modification de l'état descriptif de division en volume de l'ensemble immobilier comprenant l'assiette foncière du Parc Le Cardinal .

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 141 - Acquisition d'une emprise d'alignement sise 227 rue Filliette Nicolas Philibert.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 142 - Acquisition d'une emprise d'alignement inscrite en emplacement réservé n°207 sise 28 rue de la Chapelle.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 143 - Acquisition d'une emprise d'alignement sise 110 rue du Général de Miribel.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 144 - Acquisition d'une emprise d'alignement, sise 79 avenue de Versailles.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 145 - Acquisition d'une emprise d'alignement, sise 7 rue des Hortensias.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 146 - Acquisition d'une emprise d'alignement, sise 21 rue Jean-Jacques Rousseau.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 147 - Acquisition d'une emprise d'alignement, sise 3 rue des Maris.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 148 - Approbation du groupement de commande d'autorité concédante avec le CCAS pour la passation d'un contrat de concession de service public relatif à la restauration collective .

Adopté à la majorité PAR 44 POUR ET 5 CONTRE (Madame JAMBON, Madame JOLY, Monsieur INDJIAN, Monsieur CAHU, Monsieur POIZAT) ;

N° 149 - Présentation des rapports d'activité des délégations de service public du Théâtre André Malraux et des cinémas Ariel au titre de l'année 2021.

Prend acte

N° 150 - Présentation du rapport d'activité de la délégation du service public d'enlèvement, de mise en fourrière, de garde et de restitution des véhicules en infraction sur le territoire de Rueil-Malmaison, faisant l'objet de la convention conclue avec la société SNCDR, pour l'année 2021.

Prend acte

N° 151 - Présentation du rapport d'activité portant sur la délégation de service public relative à la restauration municipale, établi par la société ELIOR, pour l'année scolaire 2020/2021.

Prend acte

N° 152 - Présentation du rapport d'activité de la délégation du service public de stationnement payant en ouvrages et sur la voirie, faisant l'objet de la convention 95C29 conclue avec la société SAPP, groupe Indigo, pour l'année 2021.

Prend acte

N° 153 - Présentation du rapport d'activité de la délégation du service public de stationnement payant pour trois parcs en centre-ville, faisant l'objet de la convention du 12 juillet 2007 conclue avec la société SAPP, groupe Indigo, pour l'année 2021.

Prend acte

N° 154 - Présentation du rapport d'activité pour l'année 2021 de la délégation du service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur le périmètre de la ZAC de l'Arsenal, faisant l'objet de la convention n°16298 conclue avec la société SDCA.

Prend acte

N° 155 - Présentation du rapport d'activité de la délégation du service public d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement, faisant l'objet de la convention conclue avec LES FILS DE MADAME GERAUD, pour l'année 2021 .

Prend acte

N° 156 - Présentation du rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Prend acte

N° 157 - Rapport annuel 2021 des représentants de la ville de Rueil-Malmaison au conseil d'administration de la SPL Rueil Aménagement.

Prend acte

N° 158 - Approbation de la convention de partenariat entre la Ville et l'association TCHAFF 3x3.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 159 - Approbation de la Convention de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique à conclure avec la Société ORANGE.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 160 - Charte partenariale de mutualisation des données géographiques et de savoir-faire avec le conseil départemental 92.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 161 - Convention de mise à disposition entre la ville de Rueil-Malmaison et l'établissement Public Industriel et Commercial de l'Office de Tourisme de Rueil-Malmaison.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 162 - Approbation de la convention de servitude de "tour d'échelle" et d'accès au gymnase des bons raisins.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 163 - Approbation de la convention de labélisation Ligue de Protection des Oiseaux "Refuge LPO" pour le cimetière des Bulvis, le parc des Impressionnistes, le parc Carrey de Bellemare, le parc Bernard Moteurs, le parc de l'Amitié et le parc des Bords de Seine.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 164 - Approbation du protocole transactionnel à conclure avec la SAS Rueil Massena relatif aux préjudices subis lors des travaux de l'opération immobilière jouxtant le Parc Cardinal.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 165 - Convention de partenariat entre la Ville de Rueil-Malmaison et l'Association 'L'Everest d'Ernest' concernant l'organisation d'une manifestation.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 166 - Convention de partenariat entre la Ville et l'Agence interdépartemental Autonomie Yvelines & Hauts-de-Seine concernant le dispositif ÔYES.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 167 - Renouvellement de l'agrément pour le dispositif "Service Civique" auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 168 - Renouvellement de la convention constitutive du Conseil Local de Santé Mentale de Rueil-Malmaison.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR

N° 169 - Conventions de partenariat à intervenir entre la Ville et société LECLERC RUMALDIS pour l'organisation d'un après-midi festif et sportif au stade du parc.

Adopté à l'unanimité PAR 49 POUR